

**AVIS PUBLIC  
(Entrée en vigueur)**

**RÈGLEMENTS NUMÉROS 629 ET 1600-246**

La soussignée donne avis public qu'à la séance ordinaire tenue le **7 juin 2021**, le Conseil municipal a adopté les règlements suivants :

- **RÈGLEMENT NUMÉRO 629** modifiant le règlement numéro 260 relatif à la démolition d'immeubles en ce qui a trait aux immeubles visés;
- **RÈGLEMENT NUMÉRO 1600-246** modifiant le règlement numéro 1600 (circulation et stationnement) et modifiant le règlement numéro RM 330 en ce qui a trait aux avenues Pratte et Archambault et à la rue Dessaulles.

Ces règlements entrent en vigueur le jour de leur publication, et toute personne intéressée peut les consulter à l'hôtel de ville, au greffe, situé au 700 avenue de l'Hôtel-de-Ville.

Saint-Hyacinthe, le 16 juin 2021



Me Isabelle Leroux, ll.m.  
greffière adjointe